

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**



**Quimperlé  
 Communauté  
 Kemperle  
 Kumuniezh**

Le Conseil communautaire de Quimperlé Communauté, convoqué le 19 mai 2021, s'est réuni le 27 mai 2021 à 18h00, Espace Benoîte Grout à Quimperlé, sous la présidence de Monsieur Sébastien MIOSSEC.

**Nombre de conseillers :**

**En exercice :** 52  
**Présents :** 46 jusqu'à 18h40 puis 47  
**Votants :** 52  
**Secrétaire de séance :** Daniel HANOCQ

**CONSEILLERS TITULAIRES PRESENTS :**

**ARZANO :** Marie-Françoise LE ROCH, Jean-Luc EVENNOU  
**BANNALEC :** Christophe LE ROUX, Marie-France LE COZ, Guy DOEUFF, Martine PRIMA, Denis BARGUIL  
**BAYE :** Pascal BOZEC  
**CLOHARS-CARNOËT :** Jacques JULOUX, Denez DUIGOU, Loïc PRIMA  
**GUILLIGOMARCH' :** Alain FOLLIC  
**LE TRÉVOUX :** Elina VANDENBROUCKE (arrivée à 18h40), Daniel HANOCQ  
**LOCUNOLÉ :** Corinne COLLET  
**MELLAC :** Franck CHAPOULIE, Nolwenn LE CRANN  
**MOËLAN-SUR-MER :** Marie-Louise GRISEL, Gwenaël HERROUET, Christelle FENEON, Isabelle MOIGN, Franck BERTHET, Jacques LE DOZE  
**QUERRIEN :** Stéphane CADO, Patricia ECK  
**QUIMPERLÉ :** Michaël QUERNEZ, Danièle KHA, Patrick TANGUY, Michel FORGET, Pascale DOUINEAU, Marie-Madeleine BERGOT, Eric SAINTILAN  
**RÉDÉNÉ :** Yves BERNICOT, Lorette ROBERT-ROCHER  
**RIEC-SUR-BÉLON :** Sébastien MIOSSEC, Aude MARSILLE, Gilles GENTIL, Florence PENCHE  
**SAINT-THURIEN :** Michel CHARPENTIER  
**SCAËR :** Jean-Yves LE GOFF, Hélène LE BOURHIS, Jean-François LE MAT, Robert RAOUL, Danielle LE GALL  
**TRÉMÉVÉN :** Monique CAUDAN, Jean-Claude QUENTEL

**ABSENTS EXCUSES :**

Annaïg GUIDOLLET (CLOHARS), Christophe LESCOAT (MELLAC) Danièle BROCHU (QUIMPERLE), Gérard JAMBOU (QUIMPERLE), Eric ALAGON (QUIMPERLE), Christelle LAVOINE (REDENE)

**POUVOIRS :**

Annaïg GUIDOLLET (CLOHARS) a donné pouvoir à Denez DUIGOU (CLOHARS),  
 Elina VANDENBROUCKE (LE TREVOUX) a donné pouvoir à Daniel HANOCQ (LE TREVOUX) jusqu'à 18h40  
 Christophe LESCOAT (MELLAC) a donné pouvoir à Loïc PRIMA (CLOHARS)  
 Danièle BROCHU (QUIMPERLE) a donné pouvoir à Michaël QUERNEZ (QUIMPERLE)  
 Gérard JAMBOU (QUIMPERLE) a donné pouvoir à Danièle KHA (QUIMPERLE)  
 Eric ALAGON (QUIMPERLE) a donné pouvoir à Michel FORGET (QUIMPERLE)  
 Christelle LAVOINE (REDENE) a donné pouvoir à Yves BERNICOT (REDENE)

DCC2021-147

**VIE COURANTE**  
**14- RESSOURCES HUMAINES**

---

**Modification du contrat de projet au sein du service ISS pour l'insertion professionnelle afin d'exercer des missions d'encadrant.e technique à temps non complet**

---

Par une délibération en date du 17 décembre 2020, un contrat de projet au sein du service ISS pour l'insertion professionnelle afin d'exercer des missions d'encadrant technique a été créé. Au préalable, ce projet nécessite de trouver un local adéquat de 200 m<sup>2</sup>, de préférence à Quimperlé. Dans l'attente de l'aménagement de locaux, il convient de modifier le contrat de projet tel qu'il a été défini en raison de cette contrainte. Aussi dans le cadre du contrat de projet qui se déroulera sur la période du 1er juin 2021 au 31 décembre 2026, il convient de recruter, dans un premier temps, à mi-temps un.e encadrant.e technique en contrat à durée déterminée dans le cadre d'emplois de moniteur d'atelier ou de rédacteur territorial de catégorie B à temps complet avec pour mission d'organiser une activité de production et accompagner dans sa réalisation des personnes en difficultés sociales afin de favoriser leur adaptation/réadaptation ou insertion professionnelle dans le cadre des actions de remobilisation et de l'atelier d'insertion (dispositifs Startijenn zo). Le candidat devra posséder un diplôme et une expérience suffisante pour exercer les missions confiées. La rémunération est fixée en référence à la grille indiciaire du grade de moniteur éducateur ou rédacteur territorial et selon les modalités définies au sein de la Communauté. Puis dans un second temps, après l'aménagement de locaux adaptés, il conviendra d'augmenter ce temps de travail pour le basculer à temps complet au cours du second semestre 2022. Les membres du Comité technique ont été saisis pour avis en collège séparé le 25 mai 2021.

L'assemblée délibérante est invitée à :

- APPROUVER la création d'un emploi d'encadrant technique d'atelier d'insertion à mi-temps au sein du service ISS du pôle des Solidarités dans le cadre d'un contrat de projet dans les conditions mentionnées ci-dessus et à prévoir les crédits nécessaires au budget et l'augmentation du temps de travail de cet emploi en 2022 lors de l'aménagement de locaux adapté aux missions confiées.

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré,

- APPROUVE la création d'un emploi d'encadrant technique d'atelier d'insertion à mi-temps au sein du service ISS du pôle des Solidarités dans le cadre d'un contrat de projet dans les conditions mentionnées ci-dessus et à prévoir les crédits nécessaires au budget et l'augmentation du temps de travail de cet emploi en 2022 lors de l'aménagement de locaux adapté aux missions confiées.

ADOPTÉ à l'unanimité,

ET ONT, les membres présents, signé après lecture

Pour extrait certifié conforme,

QUIMPERLE COMMUNAUTE

Envoyé en préfecture le 02/06/2021

Reçu en préfecture le 02/06/2021

Affiché le

ID : 029-242900694-20210527-2021\_147B-DE



Le Président,

Sébastien MIOSSEC